

---

# PROFIL DE CERTIFICATION

## TAILLEUR·EUSE DE PIERRE/MARBRIER·IÈRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL ORDINAIRE ET SPÉCIALISÉ DE FORME 4 DE PLEIN EXERCICE OU EN ALTERNANCE « ART.49 »

EN 4<sup>E</sup>/5<sup>E</sup>/6<sup>E</sup> ANNÉE

Approuvé par le Gouvernement en date du 22/11/2023



---

# INTRODUCTION

Le profil de certification est le document de référence destiné à l'enseignement en FWB. Il définit le lien entre une option de base groupée ou une formation à un métier et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement<sup>1</sup>.

Le profil de certification (PC) contient :

- une introduction avec un glossaire général
- Une présentation du métier
- les références du profil de certification
- le parcours d'apprentissage
- Les activités clés
- le lien entre les UAA, les compétences professionnelles et les activités clés
- les Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) qui listent les aptitudes, les savoirs et l'autonomie avec :
  - un glossaire spécifique pour chaque UAA
  - le profil d'évaluation pour chaque UAA
  - le profil d'équipement qui informe les opérateurs d'enseignement sur les outils et matériaux nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle
- un récapitulatif du profil d'équipement
- le cadre francophone de certification
- le(s) SCE

---

<sup>1</sup> Comme défini à l'article 1.3.1-1, 47°, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

## Glossaire

<b>Acquis d'apprentissage (AA)</b>	Enoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.
<b>Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)</b>	Ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.
<b>Activités clés (AC)</b>	Activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.
<b>Attestation de validation</b>	Document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échait par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.
<b>Cadre Francophone des Certifications (CFC)</b>	Instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).
<b>Compétence</b>	Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
<b>Savoirs</b>	Résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
<b>Aptitudes</b>	Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
<b>Compétence professionnelle</b>	Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.
<b>Grappe métier</b>	Rassemblent des métiers qui sont liés par un même type de production, de services ou par une mobilité professionnelle. Une Grappe-métiers a pour objectif de situer le métier dans une vision plus large de secteur d'activités ; les Profils Métiers sont regroupés en Grappes de métiers.
<b>Parcours d'apprentissage</b>	Proposition d'un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) et d'une estimation temporelle pour chaque unité ; les points ECVET y sont attribués.

<b>Points ECVET</b>	<i>Tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.</i>
<b>Profil de certification (PC)</b>	Document de référence pour l'enseignement en FWB définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.
<b>Profil de formation (PF)</b>	Document élaboré par le SFMQ qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement, il est élaboré par des représentants des opérateurs : de l'enseignement ordinaire et spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale, publics de la formation professionnelle, de l'alternance, de l'insertion socioprofessionnelle et du Consortium de validation des compétences.
<b>Profil métier (PM)</b>	Document élaboré par le SFMQ qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences, il est élaboré par des représentants des Services publics de l'emploi (Forem, Actiris), des représentants des Organisations patronales et des représentants des Organisations syndicales.
<b>Profil d'équipement</b>	Profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.
<b>Profil d'évaluation</b>	Profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.
	<b>Critères</b>
	Qualité que l'on attend d'un objet évalué.
	<b>Indicateurs</b>
	Manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? »
<b>Supplément au Certificat Europass (SCE)</b>	Document octroyé suite à une formation technique ou professionnelle, ou à l'obtention d'un titre de compétences du consortium de validation des compétences. Il permet de rendre plus compréhensible le niveau de formation et/ou de qualification entre pays membres de l'Union Européenne. Il contient : le titre obtenu, le niveau de la qualification (en rapport avec le Cadre Francophone des Certifications en abrégé CFC), les acquis d'apprentissage, le système d'enseignement ou d'opérateur de formation concerné.
<b>Semaine projet</b>	Semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours. Ces semaines comprises entre 3 et 5 semaines sont issues du découpage en 25 à 27 semaines du parcours d'apprentissage.

## CE PROFIL DE CERTIFICATION CONCERNE LA FORMATION DU/DE LA « TAILLEUR·EUSE DE PIERRE / MARBRIER·ÈRE »

Le/La tailleur·euse de pierre / marbrier·ère assure le façonnage et la pose de pierres naturelles. Il exécute des travaux de taille de pierre et de marbre, des travaux de finition de pierres naturelles (granite, porphyre, calcaire, marbre, grès...) des travaux d'assemblage pour la construction et la décoration de bâtiments et monuments.

Les pierres brutes sont transformées en éléments de construction tels que des seuils, encadrements, arcs, voûtes, piliers, socles... et les panneaux deviennent des appuis de fenêtres, manteaux de cheminée, dalles de sol...

Il exécute aussi des travaux de réparation et de substitution.

L'activité de ce métier s'exerce au sein d'entreprises de taille de pierre ou en carrière.

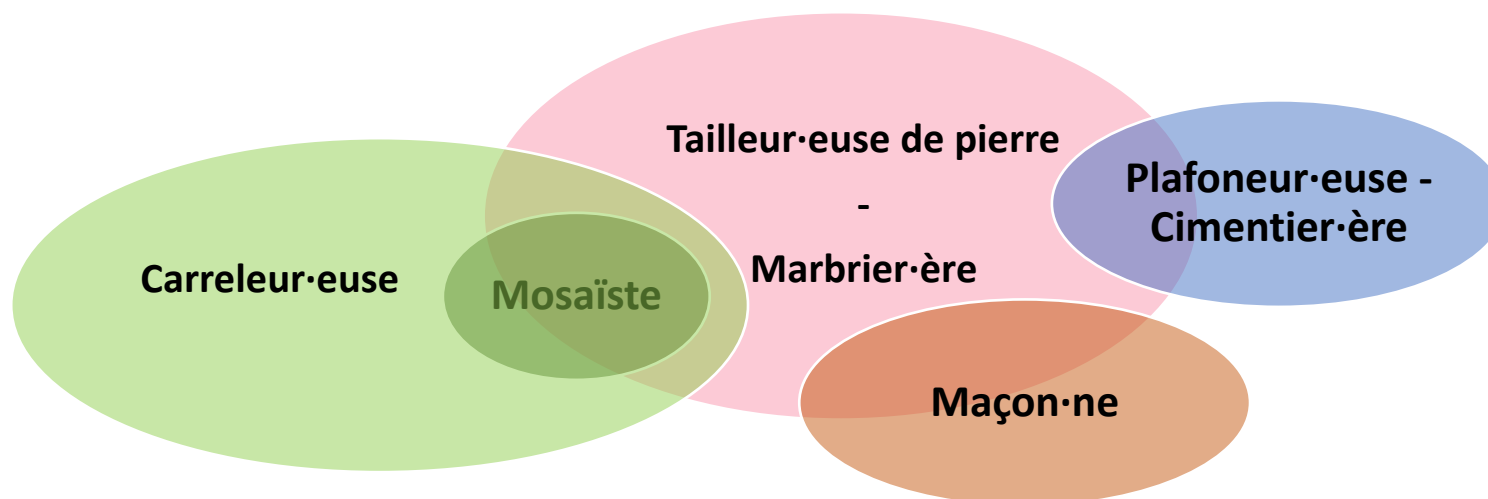
Si la plupart des tailleurs de pierre travaillent en atelier, d'autres se spécialisent dans la restauration de bâtiments anciens et travaillent alors directement sur chantier. La pose s'effectuera sur chantier

L'activité implique la manipulation d'outils coupants, vibrants et à choc. **Le port d'équipements de protection individuelle** (masque à poussières, lunettes, protections auditives, chaussures de sécurité...) est requis.

Le métier s'exerce en plein air ou en atelier. L'horaire est généralement régulier, les déplacements peuvent avoir lieu occasionnellement (pose, prise de mesures).

Le Tailleur de pierre-marbrier possède des compétences en commun avec :

- le carreleur au niveau de la pose d'éléments en pierre naturelle horizontalement ou verticalement (dallages, mosaïques...), de la réalisation de finitions
- le maçon au niveau de la pose de moellons, des pierres sèches, d'éléments de parement
- le plafonneur-cimentier pour la pose de moulures et des ornements préfabriqués sur des surfaces plâtrées (plafonds...) ou cimentées (façades).



---

**CE PROFIL DE CERTIFICATION COMPREND 6 UAA (UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE) :**

UAA1 : RÉALISER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER

UAA2 : RÉALISER DES TRAVAUX DE FINITION DE PIERRE ET DE MARBRE

UAA3 : RÉALISER DES TRAVAUX D'ASSEMBLAGE (ATELIER)

UAA4 : RÉALISER DES TRAVAUX DE POSE DE PIERRE NATURELLE (CHANTIER)

UAA5 : RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE SUBSTITUTION

UAA6 : RÉALISER DES TRAVAUX D'USINAGE SUR MACHINE À COMMANDE NUMÉRIQUE

**QUI FERONT CHACUNE L'OBJET D'UNE ÉVALUATION LORS D'UNE ÉPREUVE DE QUALIFICATION.**

UNE **ATTESTATION DE VALIDATION** SERA OCTROYÉE LORSQUE L'UAA EST VALIDÉE.

LE **CERTIFICAT DE QUALIFICATION** SERA OCTROYÉ LORSQUE TOUTES LES ÉPREUVES AURONT ÉTÉ VALIDÉES ET QUE LE **STAGE EN ENTREPRISE**<sup>2</sup> AURA ÉTÉ RÉALISÉ.

---

<sup>2</sup> Pour les élèves de l'enseignement de plein exercice – Pour l'enseignement en alternance voir les dispositions prévues dans le Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance.

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	2
Table des matières .....	7
Références du profil de certification .....	9
Parcours d'apprentissage et distribution des ECVET .....	10
Activités clés (AC) .....	11
Articulation entre CP / CPD / AC / UAA .....	12
Intitulé des UAA .....	121
Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA .....	12
AC 1 : Exécuter des travaux de taille de pierre et de marbre en atelier ou sur chantier et préparer au transport .....	12
AC 2 : Exécuter des travaux de finition de pierre et de marbre (suite) .....	15
AC 3 : Exécuter des travaux d'assemblage (Atelier) .....	16
AC 4 : Exécuter des travaux de pose de pierre naturelle (Chantier) .....	17
AC 5 : Exécuter des travaux de réparation et de substitution .....	18
Exigences transversales .....	18
Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) .....	19
UAA 1 REALISER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER .....	198
Contexte d'évaluation de l'uaa 1 .....	24
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 1 .....	25
Profil d'équipement de l'uaa 1 .....	26

UAA 2 REALISER DES TRAVAUX DE FINITION DE PIERRE ET DE MARBRE .....	27
Contexte d'évaluation de l'uaa 2 .....	32
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 2.....	34
Profil d'équipement de l'uaa 2 .....	35
UAA 3 REALISER DES TRAVAUX D'ASSEMBLAGE (ATELIER) .....	36
Contexte d'évaluation de l'uaa 3 .....	40
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 3.....	39
Profil d'équipement de l'uaa 3 .....	42
UAA 4 REALISER DES TRAVAUX DE POSE DE PIERRE NATURELLE (CHANTIER) .....	43
Contexte d'évaluation de l'uaa 4 .....	47
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 4.....	49
Profil d'équipement de l'uaa 4 .....	50
UAA 5 REALISER DES TRAVAUX DE REPARATION ET DE SUBSTITUTION .....	49
Contexte d'évaluation de l'uaa 5 .....	55
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 5.....	56
Profil d'équipement de l'uaa 5 .....	56
UAA 6 REALISER DES TRAVAUX D'USINAGE SUR MACHINE A COMMANDE NUMERIQUE .....	57
Contexte d'évaluation de l'uaa 6 .....	60
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 6.....	59
Profil d'équipement de l'uaa 6 .....	59
Profil d'équipement (récapitulatif) .....	62
Le cadre francophone des certifications.....	64
SUPPLEMENT AU CERTIFICAT EUROPASS .....	67



# RÉFÉRENCES DU PROFIL DE CERTIFICATION

## Intitulé de l'option de base groupée concernée

TAILLEUR·EUSE DE PIERRE-MARBRIER·IÈRE

## Code de l'option

3301

## Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 ans en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> professionnelle de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance  
« Art. 49 »

## Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du « tailleur de pierre-marbrier / tailleuse de pierre-marbrière » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 07 mai 2023

## Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage au service des apprentissages de la formation concernée

Minimum : **8 semaines** - Maximum : **19 semaines**<sup>3</sup>



Dans l'enseignement en alternance : sans objet<sup>4</sup>

En 4<sup>e</sup> année la durée maximale des stages de type 2 est de 4 semaines.

## Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU TAILLEUR DE PIERRE-MARBRIER / DE LA TAILLEUSE DE PIERRE - MARBRIERE

## Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3 du CFC

<sup>3</sup> En 4<sup>e</sup> année la durée maximale des stages de type 2 est de 4 semaines.

<sup>4</sup> Pour l'enseignement en alternance voir les dispositions prévues dans le Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance.

# PARCOURS D'APPRENTISSAGE ET DISTRIBUTION DES ECVET

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA), donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET.

	Ordre de déroulement des UAA	Intitulé	Nbre de semaines*	Validation	ECVET <sup>5</sup>
4 <sup>e</sup> année	UAA 1	RÉALISER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER	8	NON	----
	UAA 2	RÉALISER DES TRAVAUX DE FINITION DE PIERRE ET DE MARBRE	8	NON	----
	UAA 3	RÉALISER DES TRAVAUX D'ASSEMBLAGE (ATELIER)	11	OUI	35
5 <sup>e</sup> année	UAA 1	RÉALISER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER	8	OUI	30
	UAA 2	RÉALISER DES TRAVAUX DE FINITION DE PIERRE ET DE MARBRE	10	OUI	35
	UAA 6	RÉALISER DES TRAVAUX D'USINAGE SUR MACHINE À COMMANDE NUMÉRIQUE	7	NON	----
6 <sup>e</sup> année	UAA 4	RÉALISER DES TRAVAUX DE POSE DE PIERRE NATURELLE (CHANTIER)	8	OUI	20
	UAA 5	RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE SUBSTITUTION	8	OUI	20
	UAA 6	RÉALISER DES TRAVAUX D'USINAGE SUR MACHINE À COMMANDE NUMÉRIQUE	9	OUI	40

\* † Des semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours. La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation.

<sup>5</sup> «ECVET est une méthode permettant de décrire les qualifications en termes d'unités de résultats d'apprentissage (connaissances, aptitudes et compétences) transférables et cumulables auxquelles sont rattachés des points de crédit ». <https://eurspace.eu/fr/accueil/>

---

## ACTIVITÉS CLÉS (AC)

---

**ACTIVITE-CLE 1** : Exécuter des travaux de taille de pierre et de marbre en atelier ou sur chantier et préparer au transport

**ACTIVITE-CLE 2** : Exécuter des travaux de finition<sup>6</sup> de pierre et de marbre

**ACTIVITE-CLE 3** : Exécuter des travaux d'assemblage (atelier)

**ACTIVITE-CLE 4** : Exécuter des travaux de pose de pierre naturelle (chantier)

**ACTIVITE-CLE 5** : Exécuter des travaux de réparation et de substitution

---

---

<sup>6</sup> La plupart des finitions doivent être exécutées avant le débitage, sauf le ciselage.

# ARTICULATION ENTRE CP<sup>7</sup> / CPD<sup>8</sup> / AC<sup>9</sup> / UAA<sup>10</sup>

## 1. INTITULÉ DES UAA

**UAA1** RÉALISER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER

**UAA2** RÉALISER DES TRAVAUX DE FINITION DE PIERRE ET DE MARBRE

**UAA3** RÉALISER DES TRAVAUX D'ASSEMBLAGE (ATELIER)

**UAA4** RÉALISER DES TRAVAUX DE POSE DE PIERRE NATURELLE (CHANTIER)

**UAA5** RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE SUBSTITUTION

**UAA6** RÉALISER DES TRAVAUX D'USINAGE SUR MACHINE À COMMANDE NUMÉRIQUE

## 2. TABLEAU DE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉTAILLÉES (CPD) AU SEIN DES UAA

AC 1 : EXÉCUTER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER ET PRÉPARER AU TRANSPORT							
CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
1.1 Préparer le poste de travail	1.1.1. Lire un plan d'exécution	X					
	1.1.2. Déterminer le matériel et l'outillage nécessaires (selon le type de pierre)	X					X
	1.1.3. Identifier les matériaux les plus couramment utilisés (granit dur, marbre, pierre calcaire)	X					
	1.1.4. Identifier les finitions les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, ciselé 10 coups, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)	X					
	1.1.5. Vérifier le bon fonctionnement et la qualité du matériel et de l'outillage et signaler tout manquement	X					X
	1.1.6. Protéger les matériaux stockés	X					X
	1.1.7. Préparer le matériel et l'outillage	X					X
1.2 Préparer le travail	1.2.1. Lire un plan d'exécution	X					
	1.2.2. Réaliser des épures et des gabarits avec les logiciels appropriés.	X			X		
	1.2.3. Concevoir des modèles d'appareillage	X					
	1.2.4. Calepiner les pierres conformément au modèle de pose/d'appareillage	X					

<sup>7</sup> CP = Compétences professionnelles

<sup>8</sup> CPD = Compétences professionnelles détaillées

<sup>9</sup> AC = Activités clés

<sup>10</sup> UAA = Unité d'Acquis Apprentissage

**AC 1 : EXÉCUTER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER ET PRÉPARER AU TRANSPORT  
(SUITE)**

CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
<b>1.3 Effectuer les opérations de débitage</b>	1.3.1. Établir et lire un bordereau de débit	X					
	1.3.2. Assurer la manutention mécanique et manuelle des pierres et des charges	X					X
	1.3.3. Régler les machines traditionnelles et à commande numérique	X					X
	1.3.4. Assurer le débit de la pierre à la machine (scier, tronçonner, cliver, ...)	X					X
<b>1.4 Prendre les mesures pour réaliser l'appareillage</b>	1.4.1. Déterminer les dimensions brutes de la pierre naturelle pour réaliser l' appareillage (longueur, largeur, épaisseur) sur base du plan d'exécution ou de l'épure (en limitant les déchets)				X		
	1.4.2. Disposer et marquer les pierres naturelles selon l'appareillage				X		
<b>1.5 Tailler les pierres débitées et les mettre à mesure</b>	1.5.1. Sélectionner et utiliser l'outillage et les machines ainsi que les accessoires adéquats selon le type de pierre (tronçonneuses, débiteuses)	X			X		
	1.5.2. Gérer rationnellement la matière première	X			X		
	1.5.3. Réaliser les opérations de mise à mesure et de taille	X			X		

**AC 2 : EXÉCUTER DES TRAVAUX DE FINITION<sup>11</sup> DE PIERRE ET DE MARBRE**

CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
<b>2.1 Préparer le poste de travail</b>	<b>1.1.1.</b> Lire un plan d'exécution		X				
	<b>1.1.2.</b> Déterminer le matériel et l'outillage nécessaires (selon le type de pierre)		X				
	<b>1.1.3.</b> Identifier les matériaux les plus couramment utilisés (granit dur, marbre, pierre calcaire)		X				
	<b>1.1.4.</b> Identifier les finitions les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, ciselé 10 coups, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)		X				
	<b>1.1.5.</b> Vérifier le bon fonctionnement et la qualité du matériel et de l'outillage et signaler tout manquement		X				
	<b>1.1.6.</b> Protéger les matériaux stockés		X				
	<b>1.1.7.</b> Préparer le matériel et l'outillage		X				
<b>2.2 Exécuter des finitions classiques (mécaniquement, manuellement)</b>	<b>2.2.1.</b> Réaliser des finitions lisses (scié, meulé, adouci, poli)		X			X	
	<b>2.2.2.</b> Réaliser des finitions de taille fine (taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, bouchardé fin)		X			X	
	<b>2.2.3.</b> Réaliser des finitions de taille grossière (piqueté, clivé, ciselé 10 coups, bouchardé gros, gradiné)		X			X	
<b>2.3 Exécuter des finitions particulières</b>	<b>2.3.1.</b> Tracer les éléments décoratifs		X				
	<b>2.3.2.</b> Réaliser des éléments décoratifs simples		X				
	<b>2.3.3.</b> Sabler		X				
	<b>2.3.4.</b> Exécuter des traitements spécifiques (masticage, résinage, greffes)		X				

<sup>11</sup> La plupart des finitions doivent être exécutées avant le débitage, sauf le ciselage.

**AC 2 : EXÉCUTER DES TRAVAUX DE FINITION<sup>12</sup> DE PIERRE ET DE MARBRE (SUITE)**

CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
<b>2.4 Apposer/appliquer et tracer des lettres, chiffres, noms et des textes simples</b>	2.4.1. Lire un plan d'exécution		X				
	2.4.2. Déterminer le matériel et l'outillage nécessaires (selon le type de pierre)		X				
	2.4.3. Identifier les matériaux les plus couramment utilisés (granit dur, marbre, pierre calcaire)		X				
	2.4.4. Identifier les finitions les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, ciselé 10 coups, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)		X				
<b>2.5 Réaliser des bords, des moulures, des arrondis, des courbes</b>	2.5.1. Araser et dresser les champs d'équerre		X				
	2.5.2. Effectuer le toilettage des bords (chanfreiner, moulurer)		X				
<b>2.6 Nettoyer et traiter les matériaux placés lors de la finition</b>	2.6.1. Nettoyer		X				
	2.6.2. Traiter (antitache et cirage)		X				

<sup>12</sup> La plupart des finitions doivent être exécutées avant le débitage, sauf le ciselage.

**AC 3 : EXÉCUTER DES TRAVAUX D'ASSEMBLAGE (ATELIER)**

CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
<b>3.1 Préparer le poste de travail</b>	3.1.1. Lire un plan d'exécution			X			
	3.1.2. Déterminer le matériel et l'outillage nécessaires (selon le type de pierre)			X			
	3.1.3. Identifier les matériaux les plus couramment utilisés (granit dur, marbre, pierre calcaire)			X			
	3.1.4. Identifier les finitions les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, ciselé 10 coups, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)			X			
	3.1.5. Vérifier le bon fonctionnement et la qualité du matériel et de l'outillage et signaler tout manquement			X			
	3.1.6. Protéger les matériaux stockés			X			
	3.1.7. Préparer le matériel et l'outillage			X			
<b>3.2 Préparer les liants d'assemblage</b>	3.2.1. Sélectionner les liants (ciments, plâtre, colles, résines, mastics, fixation mécanique)			X			
	3.2.2. Assembler les éléments en fonction du plan d'exécution			X			
<b>3.3 Réaliser les assemblages</b>	3.3.1. Préparer les éléments à assembler en fonction du plan d'exécution			X			
	3.3.2. Réaliser des éléments décoratifs simples			X			
<b>3.4 Préparer les éléments assemblés pour le transport</b>	3.4.1. Marquer les éléments (pièces et croquis)			X			
	3.4.2. Ordonner les éléments pour faciliter la manutention lors de la pose			X			
	3.4.3. Barder et arrimer les pierres <sup>13</sup>			X			

<sup>13</sup> Sécurité et arrimage de la marchandise selon l'Union Professionnelle du Transport et de la Logistique (UPTL) : <https://uptr.be/fr/>



**AC 4 : EXÉCUTER DES TRAVAUX DE POSE DE PIERRE NATURELLE (CHANTIER)**

CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
<b>4.1 Préparer le poste de travail</b>	4.1.1. Lire un plan d'exécution				X		
	4.1.2. Déterminer le matériel et l'outillage nécessaires (selon le type de pierre)				X		
	4.1.3. Identifier les matériaux les plus couramment utilisés (granit dur, marbre, pierre calcaire)				X		
	4.1.4. Identifier les finitions les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, ciselé 10 coups, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)				X		
	4.1.5. Vérifier le bon fonctionnement et la qualité du matériel et de l'outillage et signaler tout manquement				X		
	4.1.6. Protéger les matériaux stockés				X		
	4.1.7. Préparer le matériel et l'outillage manuel, électrique et mécanique				X		
<b>4.2 Réceptionner les marchandises</b>	4.2.1. Vérifier la conformité du bordereau de livraison par rapport au bon de commande et par rapport à la livraison				X		
	4.2.2. Exécuter les contrôles (contrôle visuel, qualitatif, quantitatif) de la livraison				X		
	4.2.3. Signaler toute anomalie				X		
<b>4.3 Préparer les matériaux de pose (liants)</b>	4.3.1. Sélectionner les matériaux de pose (ciments, plâtre, colles, résines, mastics, fixation mécanique)				X		
	4.3.2. Préparer les liants en suivant les instructions du fabricant				X		
<b>4.4 Poser les éléments en pierre naturelle en fonction du plan d'exécution</b>	4.4.1. Déterminer les axes, les niveaux de référence				X		
	4.4.2. Appliquer les matériaux de pose				X		
	4.4.3. Poser les éléments en pierre naturelle: traditionnellement, mécaniquement, par collage				X		
	4.4.4. Respecter les principes d'isolation et d'étanchéité à l'air				X		
	4.4.5. Réaliser différents types de joints courant				X		
	4.4.6. Poser les joints de fractionnement et dilatation				X		

**AC 5 : EXÉCUTER DES TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE SUBSTITUTION**

CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
<b>5.1 Préparer le poste de travail</b>	5.1.1. Lire un plan d'exécution					X	
	5.1.2. Déterminer le matériel et l'outillage nécessaires (selon le type de pierre)					X	
	5.1.3. Identifier les matériaux les plus couramment utilisés (granit dur, marbre, pierre calcaire)					X	
	5.1.4. Identifier les finitions les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, ciselé 10 coups, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)					X	
	5.1.5. Vérifier le bon fonctionnement et la qualité du matériel et de l'outillage et signaler tout manquement					X	
	5.1.6. Protéger les matériaux stockés					X	
	5.1.7. Préparer le matériel et l'outillage manuel, électrique et mécanique					X	
<b>5.2 Réparer les éléments à remplacer</b>	5.2.1. Identifier les matériaux composant l'ouvrage à restaurer					X	
	5.2.2. Détecter les défauts de l'ouvrage à restaurer (fissures, clivages, écaillages, joints)					X	
	5.2.3. Sélectionner et appliquer les techniques de réparation et de remplacement adéquates					X	

**EXIGENCES TRANSVERSALES**

CP	CPD	UAA					
		1	2	3	4	5	6
<b>X.1 Respecter les règles professionnelles</b>	X.1.1. Respecter les règles liées à la sécurité	X	X	X	X	X	X
	X.1.2. Respecter les règles liées à l'hygiène	X	X	X	X	X	X
	X.1.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement	X	X	X	X	X	X
	X.1.4. Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	X	X	X	X	X	X
	X.1.5. Gérer son temps de travail	X	X	X	X	X	X

# UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE (UAA)

UAA 1	REALISER DES TRAVAUX DE TAILLE DE PIERRE ET DE MARBRE EN ATELIER OU SUR CHANTIER
-------	--

<b>Compétences professionnelles concernées (CP-CPD)</b>	<b>Voir tableau page 12</b>
<b>Activité clé (AC)</b>	<b>AC1 : Exécuter des travaux de taille de pierre et de marbre en atelier ou sur chantier et préparer au transport</b> <b>X.1 : Respecter les règles professionnelles</b>

1.1. Préparer le poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles, assemblages, ellipse, voute elliptique...)</li> <li>• Les codes et symboles spécifiques (selon leur utilisation et leur application)</li> <li>• Les éléments constitutifs d'un plan d'exécution</li>   <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li>   <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: type, caractéristiques, défauts, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li>   <li>• Les caractéristiques de finition les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselés, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décoder le plan d'exécution</li>   <li>❖ Sélectionner l'outillage et le matériel adaptés</li>   <li>❖ Identifier les matériaux les plus couramment utilisés</li>   <li>❖ Reconnaître les différents types de finition les plus couramment utilisés</li> </ul>	<p><i>Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, consignes d'entretien du fabricant, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Procédure de communication orale et/ou écrite</li> <li>• Les protections : types, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• L'outillage et le matériel utilisés dans la taille de pierre : types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Contrôler le fonctionnement optimal de l'outillage et du matériel</li> <li>❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Signaler toute observation, problème, difficulté liée au matériel et outillage</li> <li>❖ Mettre en place les protections appropriées aux matériaux stockés</li> <li>❖ Préparer le matériel et l'outillage nécessaire</li> </ul>	
---	--	--

## 1.2. Préparer le travail

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles, assemblages, ellipse, voute elliptique...)</li> <li>• Les codes et symboles spécifiques (selon leur utilisation et leur application).</li> <li>• Les éléments constitutifs d'un plan d'exécution</li> <li>• Dessin technique appliqué à la taille de la pierre : trois vues, cotes</li> <li>• Logiciel de dessin technique</li> <li>• Notions de stéréotomie</li> <li>• Gabarit : type, caractéristiques, conditions d'utilisation, techniques de traçage et de découpe</li> <li>• Modèles d'appareillage : types, caractéristiques, plans de joints...</li> <li>• Notions de calepinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décoder le plan d'exécution</li> <li>❖ Réaliser des épures aux instruments</li> <li>❖ Réaliser des épures avec un logiciel approprié</li> <li>❖ Réaliser des gabarits sur base de l'épure : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sélectionner les éléments utiles dans l'épure</li> <li>○ Tracer</li> <li>○ Découper</li> </ul> </li> <li>❖ Réaliser l'appareillage en fonction du plan d'exécution</li> <li>❖ Calepiner</li> </ul>	<p><i>Préparer le travail en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

### 1.3. Effectuer les opérations de débitage

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notion de bloc capable : définition, utilité, conventions dimensionnelles</li> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles)</li> <li>• Bordereau de débit : caractéristiques, unités de mesure</li>   <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: type, caractéristiques (masse volumique, résistance à la flexion)</li> <li>• Les techniques de manutention manuelles et mécaniques : types, champ d'application, ergonomie</li>   <li>• Machines spécifiques à la production: conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection collectifs et individuels, champ d'application, vitesses de rotation, d'avancement et de coupe, procédures de contrôle et de réglage</li> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit type, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• Le sciage : machines et outils, champs d'application, techniques</li> <li>• Le tronçonnage : machines et outils, champs d'application, techniques</li> <li>• Le clivage : machines et outils, champs d'application, techniques</li> <li>• Techniques de contrôle : outils de mesurage, tolérances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décoder un bordereau de débit : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les différents éléments</li> <li>○ les dimensions</li> <li>○ les découpes</li> </ul> </li> <li>❖ Rédiger un bordereau de débit : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lister les différents éléments</li> <li>○ Identifier les découpes</li> <li>○ Regrouper les éléments pour optimiser la matière d'œuvre</li> </ul> </li>   <li>❖ Assurer la manutention mécanique et manuelle des pierres et des charges : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décoder les fiches techniques des matériaux</li> <li>○ Déterminer le poids des éléments</li> <li>○ Choisir la technique appropriée en fonction du poids</li> <li>○ Appliquer la technique appropriée en fonction du poids</li> </ul> </li> <li>❖ En fonction du type de travail à effectuer <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Positionner et régler l'outillage</li> <li>○ Installer les organes de sécurité sur les machines</li> <li>○ Vérifier l'état de fonctionnement des machines et des organes de sécurité sélectionnés</li> </ul> </li>   <li>❖ Scier la pierre</li>   <li>❖ Tronçonner la pierre</li>   <li>❖ Cliver la pierre</li> <li>❖ Contrôler la conformité du débitage en fonction du plan d'exécution</li> </ul>	<p style="color: blue; text-align: center;"><i>Effectuer les opérations de débitages en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

#### 1.4. Tailler les pierres débitées et les mettre à mesure

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: types, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• L'outillage, les machines et les accessoires utilisés dans la taille de pierre : type, caractéristiques, mode d'utilisation</li> <li>• Le plan d'exécution</li>   <li>• Les différentes techniques de mise à dimension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les matériaux</li>   <li>❖ Sélectionner et utiliser l'outillage, les machines et les accessoires adaptés</li> <li>❖ Utiliser la pierre naturelle de façon rationnelle en respectant le plan d'exécution</li> <li>❖ Réaliser les opérations de mise à dimension : façonnage et taille</li> </ul>	<p><i>Tailler les pierres débitées et les mettre à mesure en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

#### 1.5. Respecter les règles professionnelles

##### 1.5.1. Respecter les règles liées à la sécurité

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• Les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>• Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>• L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection</li> <li>• La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur</li> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes</li> <li>• Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements</li>   <li>❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux</li> <li>❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes de sécurité</li> </ul>	<p><i>X 1.1. Respecter les règles liées à la sécurité en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

### 1.5.2. Respecter les règles liées à l'hygiène

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes d'hygiène générale et personnelle.</li> <li>• Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle</li> <li>❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<i>X 1.2. Respecter les règles liées à l'hygiène en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

### 1.5.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'ergonomie spécifiques du tailleur de pierre-marbrier</li> <li>• Les règles de manutention sans moyen de levage</li> <li>• Les techniques et le matériel de levage</li> <li>• Les aides à la manutention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux</li> <li>❖ Adopter des postures de travail ergonomiques</li> <li>❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité.</li> <li>❖ Utiliser les aides à la manutention</li> </ul>	<i>X 1.4. Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

### 1.5.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Le tri sélectif et l'évacuation des déchets</li> <li>• Les principes du réemploi des matériaux de construction</li> <li>• L'utilisation rationnelle du matériel</li> <li>• Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les produits dangereux</li> <li>❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle</li> <li>❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle</li> </ul>	<i>X 1.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

### 1.5.5. Gérer son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc.</li> <li>❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<i>X 1.5. Gérer son temps de travail en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

## Glossaire UAA1 :

- **Calepinage** : dessin en élévation, en coupe ou en plan d'un appareillage de pierres en vue de la taille et de la pose de chaque élément, numéroté et répertorié. Le calepinage est aussi le plan de détail d'un revêtement en pierre naturelle.
- **Epure** : dessin de grandes dimensions, en général à l'échelle 1:1, destiné à la phase d'exécution d'un ouvrage en pierre naturelle.
- **Gabarit** : toute pièce découpée servant de modèle ou de patron pour reporter un profil ou des dimensions.
- **Plan d'exécution** : le plan d'exécution des travaux est le programme d'exécution des travaux. Il indique l'ordre d'exécution des différents travaux imposé par les différentes techniques de construction dans un délai déterminé<sup>14</sup>.

## CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 1

### **Éléments critiques de contexte (ou contraintes)<sup>15</sup>**

#### **Tâches**

Selon la planche de travail, l'apprenant doit :

- Réaliser les gabarits
- Réaliser le relevé des dimensions
- Définir le mode opératoire
- Contrôler le bloc capable, le mettre à mesure et d'équerre
- Réaliser un chanfrein, au moins 3 redents, une moulure, un listel
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) - trier et éliminer les déchets

#### **Mise en situation**

- Situation en pratique dans un contexte d'atelier

#### **Complexité**

- Le plan transmis sera à échelle réduite
- La moulure sera simple

---

<sup>14</sup> Organisation scientifique du chantier. 25 juillet 2015 <http://fr.slideshare.net/IRBarry/ogc5-planning-dexcuton-des-travaux-1>

<sup>15</sup> Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.



## Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

## Temps de réalisation

- Fixée par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF)

## Conditions de réalisation (A fournir à l'apprenant)

### L'apprenant dispose :

- des postes de travail avec machines électroportatives, pneumatiques et outils manuels
- des documents utiles (plan d'exécution, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...)
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...)
- des matériaux et matériel en suffisance.

## CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 1

CRITÈRES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
Critère 1 : <b>Conformité de la production</b>	<b>1.1. L'ouvrage respecte les données du plan d'exécution</b>	.....
	<b>1.2. Les profilages sont conformes au plan d'exécution</b>	.....
	<b>1.3. Les gabarits respectent la demande</b>	.....
Critère 2 : <b>Respect des procédures</b>	<b>2.1. L'organisation du travail est rationnelle.</b>	.....
	<b>2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.</b>	.....
Critère 3 : <b>Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement</b>	<b>3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.</b>	.....
	<b>3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées</b>	.....

## Commentaire

Exemple de réalisation : élément d'architecture comportant des éléments droits, redents...

### Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
  - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
  - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

### PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 1<sup>16</sup>

A) INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)	B) MATERIEL / OUTILLAGE (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)
✓ Salle informatique (+ logiciels adéquats)	✓ Outillage de taille manuelle
✓ Châssis de sciage	✓ Pincés
✓ Fraiseuse	✓ Equerre
✓ Perceuse	✓ Pointe à tracer
✓ Débiteuse	✓ Foreuse
	✓ Tronçonneuse à disque
	✓ Scie sauteuse
	✓ Moulureuse – polisseuse de chants
	✓ Aspirateurs industriel
	✓ Marteau à air comprimé
	✓ Tronçonneuse à chaîne
	✓ Scie circulaire hydraulique
	✓ Carotteuse portable hydraulique
	✓ Matériel de manutention
	✓ Matériel de transport
	✓ Compresseur

<sup>16</sup> L'ensemble de l'équipement repris est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

<b>Compétences professionnelles concernées (CP-CPD)</b>	<b>Voir tableau page 12</b>
<b>Activité clé (AC)</b>	<b>AC 2 : Exécuter des travaux de finition de pierre et de marbre X.1 : Respecter les règles professionnelles</b>

2.1. Préparer le poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles, assemblages, ellipse, voute elliptique...)</li> <li>• Les codes et symboles spécifiques (selon leur utilisation et leur application)</li> <li>• Les éléments constitutifs d'un plan d'exécution</li>   <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li>   <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: type, caractéristiques, défauts, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li>   <li>• Les caractéristiques de finition les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselés, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)</li> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, consignes d'entretien du fabricant, conditions de mise en œuvre</li>   <li>• Procédure de communication orale et/ou écrite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décoder le plan d'exécution</li>   <li>❖ Sélectionner l'outillage et le matériel adaptés</li>   <li>❖ Identifier les matériaux les plus couramment utilisés</li>   <li>❖ Reconnaître les différents types de finition les plus couramment utilisées</li>   <li>❖ Contrôler le fonctionnement optimal de l'outillage et du matériel</li> <li>❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage</li> </ul>	<p><i>Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les protections : types, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• L'outillage et le matériel utilisés dans la taille de pierre : types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Signaler toute observation, problème, difficulté liée au matériel et outillage</li> <li>❖ Mettre en place les protections appropriées aux matériaux stockés</li> <li>❖ Préparer le matériel et l'outillage nécessaire</li> </ul>	
<b>2.2. Exécuter des finitions classiques (mécaniquement, manuellement)</b>		
<b>SAVOIRS</b>	<b>APTITUDES</b>	<b>AUTONOMIE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les finitions lisses (scié, meulé, adouci, poli, ...) : caractéristiques, techniques et outillage, domaine d'utilisation</li> <li>• Les finitions de taille fine (taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, bouchardé fin, ...) : caractéristiques, techniques et outillage, domaine d'utilisation</li> <li>• Les finitions de taille grossière (piqueté, clivé, ciselé 10 coups, bouchardé gros, gradiné, ...) : caractéristiques, techniques et outillage, domaine d'utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réaliser des finitions lisses</li> <li>❖ Réaliser des finitions de taille fine</li> <li>❖ Réaliser des finitions de taille grossière</li> </ul>	<i>Exécuter des finitions classiques en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
<b>2.3. Exécuter des finitions particulières</b>		
<b>SAVOIRS</b>	<b>APTITUDES</b>	<b>AUTONOMIE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les éléments décoratifs de forme géométrique simples (pointe de diamant, motifs répétitifs) : types, caractéristiques</li> <li>• Les techniques de dessin (croquis à main levée et aux instruments)</li> <li>• Le transfert du dessin sur la pierre</li> <li>• Les techniques et méthodes de réalisation des éléments décoratifs simples</li> <li>• L'outillage spécifique : type, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tracer les éléments décoratifs simples sur la pierre</li> <li>❖ Réaliser des éléments décoratifs simples</li> </ul>	<i>Exécuter des finitions particulières en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La technique de sablage au pochoir.</li> <li>• Les types d'abrasifs (sable, quartz...)</li> <li>• L'outillage spécifique : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le masticage: types, conditions et domaine d'utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sabler un élément ou une surface</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réaliser le masticage</li> </ul>	
<b>2.4. Apposer/appliquer et tracer des lettres, chiffres, noms et des textes simples</b>		
<b>SAVOIRS</b>	<b>APTITUDES</b>	<b>AUTONOMIE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le lettrage (définition, règles typographiques, polices de caractères...)</li> <li>• Le traçage et le transfert des caractères</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gravure manuelle</li> <li>• L'outillage spécifique : types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• La technique de sablage au pochoir</li> <li>• Les types d'abrasifs (sable, quartz...)</li> <li>• L'outillage spécifique : types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• L'ancrage chimique et mécanique : type, caractéristiques conditions et domaine d'utilisation</li> <li>• Les colles : type, caractéristiques conditions et domaine d'utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tracer, espacer et aligner des lettres et des chiffres</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Graver des lettres et des chiffres</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sabler des lettres et des chiffres</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Ancrer chimiquement et mécaniquement des lettres et des chiffres</li> </ul>	<i>Apposer/appliquer et tracer des lettres, chiffres, noms et des textes simples en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
<b>2.5. Réaliser des bords, des moulures, des arrondis, des courbes</b>		
<b>SAVOIRS</b>	<b>APTITUDES</b>	<b>AUTONOMIE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les abrasifs : types, caractéristiques, granulométrie</li> <li>• L'outillage spécifique : type, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Le chanfreinage, la mouluration : type, caractéristiques, mode d'utilisation.</li> <li>• L'outillage spécifique : type, caractéristiques, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Araser et dresser les champs d'équerre</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Chanfreiner et moulurer</li> </ul>	<i>Réaliser des bords, des moulures, des arrondis, des courbes en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

## 2.6. Nettoyer et traiter les matériaux placés lors de la finition

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les produits de nettoyage en fonction des matériaux à traiter : type, caractéristique, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li> <li>Les produits antitaches et les cires en fonction des matériaux à traiter : type, caractéristique, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyer les matériaux placés lors de la finition</li> <li>Cirer et protéger les matériaux placés lors de la finition</li> </ul>	<i>Nettoyer et traiter les matériaux placés lors de la finition en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

## 2.7. Respecter les règles professionnelles

### 2.7.1. Respecter les règles liées à la sécurité

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>Les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection</li> <li>La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur</li> <li>Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes</li> <li>Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>Appliquer les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements</li> <li>Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.</li> <li>Identifier les pictogrammes des produits dangereux</li> <li>Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux</li> <li>Identifier les pictogrammes de sécurité</li> </ul>	<i>X 1.1. Respecter les règles liées à la sécurité en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

2.7.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes d'hygiène générale et personnelle.</li> <li>• Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle</li> <li>❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<i>X 1.2. Respecter les règles liées à l'hygiène en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
2.7.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'ergonomie spécifiques du tailleur de pierre-marbrier</li> <li>• Les règles de manutention sans moyen de levage</li> <li>• Les techniques et le matériel de levage</li> <li>• Les aides à la manutention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux</li> <li>❖ Adopter des postures de travail ergonomiques</li> <li>❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité.</li> <li>❖ Utiliser les aides à la manutention</li> </ul>	<i>X 1.4. Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
2.7.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Le tri sélectif et l'évacuation des déchets</li> <li>• Les principes du réemploi des matériaux de construction</li> <li>• L'utilisation rationnelle du matériel</li> <li>• Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les produits dangereux</li> <li>❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle</li> <li>❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle</li> </ul>	<i>X 1.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
2.7.5. Gérer son temps de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc.</li> <li>❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le</li> </ul>	<i>X 1.5. Gérer son temps de travail en autonomie de décision, lors</i>

	chef d'équipe	<i>d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
--	---------------	---

## Glossaire UAA2 :

- **Élément décoratif simple** : Caractérisés par des lignes et formes géométriques, généralement réalisés par le tailleur de pierre, ils sont souvent en faible relief (bas-relief). Ils diffèrent du travail du sculpteur qui met en œuvre des dessins et volumes complexes (haut-relief, ronde-bosse).

Par exemple :

- **Moultures simples** : élégi, carré, chanfrein, gorge, tore, cavet, cannelure, quart-de-rond...
- **Motifs décoratifs simples** : billettes, chevrons, besants, cuvette, lentille, rosace, croix pattée, dents de loup, étoile...



---

## CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 2

### **Éléments critiques de contexte (ou contraintes)<sup>17</sup>**

#### **Tâches**

L'apprenant doit :

- Réaliser une pièce présentant les caractéristiques suivantes :
  - Une moulure simple en périphérie
  - Une finition polie
  - Une finition en taille fine
  - Un lettrage d'au moins trois caractères
- Poser la pièce
- Appliquer les produits de finition
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) - trier et éliminer les déchets

#### **Mise en situation**

- Mise en Situation pratique dans un contexte d'atelier

#### **Complexité**

- La pièce sera composée de deux éléments de nature différente : pierre de taille et marbre
- Une des deux éléments recevra au moins une finition, l'autre élément recevra les autres finitions
- Les caractères comporteront au moins un élément droit, un oblique et une courbe
- La pose se fera mécaniquement ou par collage

---

<sup>17</sup> Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

## Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

## Temps de réalisation

- Fixée par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF)

## Conditions de réalisation (A fournir à l'apprenant)

### L'apprenant dispose :

- des postes de travail avec machines électroportatives, pneumatiques et outils manuels
- des documents utiles (plan d'exécution, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...)
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...)
- des matériaux et matériel en suffisance.

## CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 2

CRITÈRES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
Critère 1 : <b>Conformité de la production</b>	<b>1.1. L'ouvrage respecte les données du plan d'exécution</b>	.....
	<b>1.2. Les profilages sont conformes au plan d'exécution</b>	.....
	<b>1.3. Les finitions sont conformes au résultat attendu</b>	.....
	<b>1.4. La pose est conforme au plan d'exécution</b>	
Critère 2 : <b>Respect des procédures</b>	<b>2.1. L'organisation du travail est rationnelle</b>	.....
	<b>2.2. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués</b>	.....
Critère 3 : <b>Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement</b>	<b>3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées</b>	.....
	<b>3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées</b>	.....

### Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
  - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
  - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

### PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 2<sup>18</sup>

A) INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)	B) MATERIEL / OUTILLAGE (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)
✓ Salle informatique (+ logiciels adéquats)	✓ Outillage de taille manuelle
	✓ Pincés
	✓ Equerre
	✓ Pointe à tracer
	✓ Foreuse
	✓ Tronçonneuse à disque
	✓ Polisseuse, doucisseuse et ponceuse
	✓ Moulureuse – polisseuse de chants
	✓ Aspirateurs industriel
	✓ Marteau à air comprimé
	✓ Moulureuse portative
	✓ Carotteuse portable hydraulique
	✓ Matériel de manutention
	✓ Matériel de transport
	✓ Compresseur

<sup>18</sup> L'ensemble de l'équipement repris est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

<b>Compétences professionnelles concernées (CP-CPD)</b>	<b>Voir tableau page 12</b>
<b>Activité clé (AC)</b>	<b>AC 3 : Exécuter des travaux d'assemblage (atelier) X.1 : Respecter les règles professionnelles</b>

3.1. Préparer le poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles, assemblages, ellipse, voute elliptique...)</li> <li>• Les codes et symboles spécifiques (selon leur utilisation et leur application)</li> <li>• Les éléments constitutifs d'un plan d'exécution</li> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: type, caractéristiques, défauts, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li> <li>• Les caractéristiques de finition les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselés, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)</li> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, consignes d'entretien du fabricant, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Procédure de communication orale et/ou écrite</li> <li>• Les protections : types, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• L'outillage et le matériel utilisés dans la taille de pierre : types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décoder le plan d'exécution</li> <li>❖ Sélectionner l'outillage et le matériel adaptés</li> <li>❖ Identifier les matériaux les plus couramment utilisés</li> <li>❖ Reconnaître les différents types de finition les plus couramment utilisés</li> <li>❖ Contrôler le fonctionnement optimal de l'outillage et du matériel</li> <li>❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Signaler toute observation, problème, difficulté liée au matériel et outillage</li> <li>❖ Mettre en place les protections appropriées aux matériaux stockés</li> <li>❖ Préparer le matériel et l'outillage nécessaire</li> </ul>	<p><i>Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

### 3.2. Préparer les liants d'assemblages

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les liants les plus couramment utilisées (ciments, plâtre, colles, résines, mastics) : type, caractéristique, domaine d'utilisation, conditions de préparation et de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sélectionner les liants pour l'assemblage</li> <li>❖ Appliquer les instructions des fiches techniques du fabricant</li> <li>❖ Préparer les liants</li> </ul>	<i>Préparer les liants d'assemblage en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

### 3.3. Réaliser les assemblages

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le plan d'exécution : cotations et symboles.</li> <li>Les assemblages : types, caractéristique, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li> <li>Les outils de contrôle : types, caractéristique, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Lire le plan d'exécution</li> <li>❖ Identifier et trier les éléments à assembler</li> <li>❖ Définir l'ordre d'assemblage</li> <li>❖ Préparer les éléments à assembler</li> <li>❖ Assembler les éléments</li> <li>❖ Vérifier la conformité et apporter les retouches éventuelles nécessaires</li> </ul>	<i>Réaliser les assemblages en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

### 3.4. Préparer les éléments assemblés pour le transport

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les marques de calepinage : types, caractéristiques, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>Les moyens de manutention : types, caractéristiques, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>Les moyens d'arrimage : types, caractéristiques, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Lire le plan d'exécution</li> <li>❖ Marquer les éléments (pièces et croquis)</li> <li>❖ Ordonner les éléments en fonction du calepinage</li> <li>❖ Sélectionner l'équipement de manutention et d'arrimage appropriés</li> <li>❖ Barder et arrimer les pierres</li> </ul>	<i>Préparer les éléments assemblés pour le transport en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

### 3.5. Respecter les règles professionnelles

#### 3.5.1. Respecter les règles liées à la sécurité

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les règles individuelles en matière de sécurité</li><li>• Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li><li>• Les règles collectives en matière de sécurité</li><li>• Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li><li>• La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li><li>• Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li><li>• L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection</li><li>• La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur</li><li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li><li>• Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes</li><li>• Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité</li><li>❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li><li>❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité</li><li>❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li><li>❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li><li>❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements</li> <li>❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.</li><li>❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux</li><li>❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux</li><li>❖ Identifier les pictogrammes de sécurité</li></ul>	<p><i>X 1.1. Respecter les règles liées à la sécurité en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

3.5.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes d'hygiène générale et personnelle.</li> <li>• Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle</li> <li>❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<i>X 1.2. Respecter les règles liées à l'hygiène en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
3.5.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'ergonomie spécifiques du tailleur de pierre-marbrier</li> <li>• Les règles de manutention sans moyen de levage</li> <li>• Les techniques et le matériel de levage</li> <li>• Les aides à la manutention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux</li> <li>❖ Adopter des postures de travail ergonomiques</li> <li>❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité.</li> <li>❖ Utiliser les aides à la manutention</li> </ul>	<i>X 1.4. Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
3.5.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Le tri sélectif et l'évacuation des déchets</li> <li>• Les principes du réemploi des matériaux de construction</li> <li>• L'utilisation rationnelle du matériel</li> <li>• Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les produits dangereux</li> <li>❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle</li> <li>❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle</li> </ul>	<i>X 1.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
3.5.5. Gérer son temps de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc.</li> <li>❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<i>X 1.5. Gérer son temps de travail en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

## Glossaire UAA3 :

- **Calepinage** : dessin en élévation, en coupe ou en plan d'un appareillage de pierres en vue de la taille et de la pose de chaque élément, numéroté et répertorié. Le calepinage est aussi le plan de détail d'un revêtement en pierre naturelle.
- **Plan d'exécution** : le plan d'exécution des travaux est le programme d'exécution des travaux. Il indique l'ordre d'exécution des différents travaux imposé par les différentes techniques de construction dans un délai déterminé

## CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 3

### **Eléments critiques de contexte (ou contraintes)<sup>19</sup>**

#### **Tâches**

L'apprenant doit :

- Réaliser un ouvrage composé de plusieurs éléments assemblés :
  - Préparer le liant
  - Ajuster et assembler les éléments
  - Assurer la liaison des éléments
- Préparer l'ouvrage pour le transport
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) - trier et éliminer les déchets

#### **Mise en situation**

- Mise en Situation pratique dans un contexte d'atelier

#### **Complexité**

- L'ouvrage se composera de minimum deux pierres de nature différente
- Le type de pierre de chaque élément sera à identifier parmi un ensemble représentatif des pierres fréquemment utilisées (voir Coprofor-02)
- Les techniques et modes d'assemblages seront définis par le plan d'exécution

#### **Autonomie**

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

---

<sup>19</sup> Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.



### Temps de réalisation

- Fixée par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF)

### Conditions de réalisation (A fournir à l'apprenant)

L'apprenant dispose :

- des postes de travail avec machines électroportatives, pneumatiques et outils manuels et de manutention
- des documents utiles (plan d'exécution, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...)
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...)
- des matériaux et matériel en suffisance.

### CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 3

CRITÈRES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
Critère 1 : <b>Conformité de la production</b>	<b>1.1. L'ouvrage respecte les données du plan d'exécution</b>	.....
	<b>1.2. La préparation du liant est conforme aux prescriptions du fabricant</b>	.....
	<b>1.3. Les assemblages sont conformes au plan d'exécution</b>	.....
	<b>1.4. La préparation pour le transport est adaptée aux moyens de manutention disponibles</b>	.....
Critère 2 : <b>Respect des procédures</b>	<b>2.1. L'organisation du travail est rationnelle</b>	.....
	<b>2.2. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués</b>	.....
Critère 3 : <b>Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement</b>	<b>3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées</b>	.....
	<b>3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées</b>	.....

### Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
  - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
  - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

## PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 3<sup>20</sup>

A) INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)	B) MATERIEL / OUTILLAGE (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)
✓ Salle informatique (+ logiciels adéquats)	✓ Outillage de taille manuelle
	✓ Pinces
	✓ Equerre
	✓ Pointe à tracer
	✓ Foreuse
	✓ Tronçonneuse à disque
	✓ Aspirateurs industriel
	✓ Marteau à air comprimé
	✓ Matériel de manutention
	✓ Matériel de transport
	✓ Compresseur

<sup>20</sup> L'ensemble de l'équipement repris est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

<b>Compétences professionnelles concernées (CP-CPD)</b>	<b>Voir tableau page 12</b>
<b>Activité clé (AC)</b>	<b>AC 4 : Exécuter des travaux de pose naturelle (chantier) X.1 : Respecter les règles professionnelles</b>

4.1. Préparer le poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles, assemblages, ellipse, voute elliptique...)</li> <li>• Les codes et symboles spécifiques (selon leur utilisation et leur application)</li> <li>• Les éléments constitutifs d'un plan d'exécution</li> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: type, caractéristiques, défauts, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li> <li>• Les caractéristiques de finition les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselés, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)</li> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, consignes d'entretien du fabricant, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Procédure de communication orale et/ou écrite</li> <li>• Les protections : types, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• L'outillage et le matériel utilisés dans la taille de pierre : types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décoder le plan d'exécution</li> <li>❖ Sélectionner l'outillage et le matériel adaptés</li> <li>❖ Identifier les matériaux les plus couramment utilisés</li> <li>❖ Reconnaître les différents types de finition les plus couramment utilisés</li> <li>❖ Contrôler le fonctionnement optimal de l'outillage et du matériel</li> <li>❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Signaler toute observation, problème, difficulté liée au matériel et outillage</li> <li>❖ Mettre en place les protections appropriées aux matériaux stockés</li> <li>❖ Préparer le matériel et l'outillage nécessaire</li> </ul>	<p><i>Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

#### 4.2. Réceptionner les marchandises

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon de commande et bordereau de livraison : éléments constitutifs, pictogrammes</li> <li>• Matériaux: identification, conditionnement, dimensions, volume, géométrie, quantités et caractéristiques physiques (type, aspect, conformité, qualité)</li> <li>• Critères de conformité d'une livraison</li> <li>• Procédure de communication orale et/ou écrite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Vérifier la conformité du bordereau de livraison par rapport au bon de commande et par rapport à la livraison</li> <li>❖ Effectuer un contrôle visuel de l'état des marchandises (quantité, qualité, finition)</li> <li>❖ Relever les anomalies</li> <li>❖ Consigner les résultats</li> <li>❖ Transmettre la non-conformité de la livraison</li> </ul>	<p><i>Réceptionner les marchandises en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

#### 4.3. Préparer la taille et l'appareillage

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dessin technique appliqué à la taille de la pierre : trois vues, cotes</li> <li>• Logiciel de dessin technique</li> <li>• Notions de stéréotomie</li> <li>• Gabarit : type, caractéristiques, conditions d'utilisation, techniques de traçage et de découpe</li> <li>• Notion de bloc capable : conventions dimensionnelles, définition, utilité</li> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles)</li> <li>• L'appareillage des pierres naturelles</li> <li>• Notions de calepinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réaliser des épures aux instruments</li> <li>❖ Réaliser des épures avec un logiciel approprié</li> <li>❖ Réaliser des gabarits sur base de l'épure : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sélectionner les éléments utiles dans l'épure</li> <li>○ Tracer</li> <li>○ Découper</li> </ul> </li> <li>❖ Décoder le plan d'exécution/ l'épure</li> <li>❖ Déterminer rationnellement les dimensions de la pierre naturelle</li> <li>❖ Réaliser l'appareillage</li> <li>❖ Disposer les pierres naturelles</li> <li>❖ Marquer les pierres naturelles</li> </ul>	<p><i>Préparer la taille et l'appareillage en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

#### 4.4. Tailler les pierres débitées et les mettre à mesure

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: types, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• L'outillage, les machines et les accessoires utilisés dans la taille de pierre : type, caractéristiques, mode d'utilisation</li> <li>• Le plan d'exécution</li> <li>• Les différentes techniques de mise à dimension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les matériaux</li> <li>❖ Sélectionner et utiliser l'outillage, les machines et les accessoires adaptés</li> <li>❖ Utiliser la pierre naturelle de façon rationnelle en respectant le plan d'exécution</li> <li>❖ Réaliser les opérations de mise à dimension : façonnage et taille</li> </ul>	<p><i>Tailler les pierres débitées et les mettre en mesure en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

#### 4.5. Préparer les matériaux de pose (liants)

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les liants les plus couramment utilisées (ciments, plâtre, colles, résines, mastics) : type, caractéristique, Poser les éléments en pierre naturelle en fonction du plan d'exécution domaine d'utilisation, conditions de préparation et de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sélectionner les liants pour l'assemblage</li> <li>❖ Appliquer les instructions des fiches techniques du fabricant</li> <li>❖ Préparer les liants</li> </ul>	<p><i>Préparer les matériaux de pose en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

#### 4.6. Poser les éléments en pierre naturelle en fonction du plan d'exécution

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les spécificités de pose (centrage ; alignement, position des joints...)</li> <li>Report des axes : techniques, outils</li> <li>Les matériaux de pose (ciments, plâtre, colles, résines, mastics, fixation mécanique) : type, caractéristique, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>Les techniques d'assemblage et de pose</li> <li>Les techniques de pose (collage, ancrage, agrafage, traditionnel...).</li> <li>L'isolation et l'étanchéité : type, caractéristiques, domaine d'utilisation</li> <li>Les joints : type, caractéristiques, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>Les joints de fractionnement et dilatation : type, caractéristiques, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Lire les plans d'exécution</li> <li>❖ Reporter les axes et les niveaux de référence.</li> <li>❖ Préparer le support</li> <li>❖ Appliquer les matériaux de pose</li> <li>❖ Poser les éléments en pierre naturelle suivant la technique appropriée</li> <li>❖ Préserver les isolations et les étanchéités existantes</li> <li>❖ Réaliser les joints</li> <li>❖ Poser les joints de fractionnement et dilatation</li> </ul>	<p><i>Poser les éléments en pierre naturelle en fonction du plan d'exécution en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

4.7. Respecter les règles professionnelles		
4.7.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• Les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>• Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>• L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection</li> <li>• La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur</li> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes</li> <li>• Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements</li>   <li>❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux</li> <li>❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes de sécurité</li> </ul>	<p><i>X 1.1. Respecter les règles liées à la sécurité en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
4.7.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes d'hygiène générale et personnelle.</li> <li>• Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle</li> <li>❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<p><i>X 1.2. Respecter les règles liées à l'hygiène en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

4.7.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'ergonomie spécifiques du tailleur de pierre-marbrier</li> <li>• Les règles de manutention sans moyen de levage</li> <li>• Les techniques et le matériel de levage</li> <li>• Les aides à la manutention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux</li> <li>❖ Adopter des postures de travail ergonomiques</li> <li>❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité.</li> <li>❖ Utiliser les aides à la manutention</li> </ul>	<p><i>X 1.4. Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
4.7.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Le tri sélectif et l'évacuation des déchets</li> <li>• Les principes du réemploi des matériaux de construction</li> <li>• L'utilisation rationnelle du matériel</li> <li>• Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les produits dangereux</li> <li>❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle</li> <li>❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle</li> </ul>	<p><i>X 1.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
4.7.5. Gérer son temps de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc.</li> <li>❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<p><i>X 1.5. Gérer son temps de travail en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

### Glossaire UAA4 :

- Epure : dessin de grandes dimensions, en général à l'échelle 1:1, destiné à la phase d'exécution d'un ouvrage en pierre naturelle
- Gabarit : toute pièce découpée servant de modèle ou de patron pour reporter un profil ou des dimensions

---

## CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 4

### **Éléments critiques de contexte (ou contraintes)<sup>21</sup>**

#### **Tâches**

L'apprenant doit réaliser et poser un appareil de pierre naturelle pour constituer une baie :

- Réceptionner les matériaux
- Réaliser l'épure et les gabarits utiles à la réalisation
- Réaliser l'appareillage
- Ajuster les pierres
- Préparer le liant de pose
- Poser les pierres en respectant le plan d'exécution
- Réaliser les joints
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) - trier et éliminer les déchets
- Consigner et transmettre au responsable la (non-) conformité avec le bon de livraison

#### **Mise en situation**

- Le contexte de pose peut être simulé en atelier

#### **Complexité**

- Les pierres sont taillées, mais les parties jointives doivent être ajustées
- La nature, la quantité et la qualité des pierres devront être identifiées lors de la réception des matériaux

#### **Autonomie**

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

#### **Temps de réalisation**

- Fixée par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF)

---

<sup>21</sup> Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.



**Conditions de réalisation** (A fournir à l'apprenant)

**L'apprenant dispose :**

- des postes de travail avec machines électroportatives, pneumatiques et outils manuels et de manutention
- des documents utiles (plan d'exécution, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu, bon d'elivraison,...)
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...)
- des matériaux et matériel en suffisance.

**CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 4**

CRITÈRES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
Critère 1 : <b>Conformité de la production</b>	<b>1.1. Les matériaux réceptionnés permettent la production</b>	.....
	<b>1.2. La préparation (dessins, gabarit et traçage) permettent la production</b>	.....
	<b>1.3. L'appareillage est conforme au plan d'exécution</b>	.....
	<b>1.4. La pose est conforme au plan d'exécution</b>	
Critère 2 : <b>Respect des procédures</b>	<b>2.1. L'organisation du travail est rationnelle</b>	.....
	<b>2.2. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués</b>	.....
Critère 3 : <b>Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement</b>	<b>3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées</b>	.....
	<b>3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées</b>	.....

**Seuil de réussite :**

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
  - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
  - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

## PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 4<sup>22</sup>

A) INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)	B) MATERIEL / OUTILLAGE (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)
✓ Salle informatique (+ logiciels adéquats)	✓ Outillage de taille manuelle
	✓ Pinces
	✓ Equerre
	✓ Pointe à tracer
	✓ Foreuse
	✓ Tronçonneuse à disque
	✓ Aspirateurs industriel
	✓ Marteau à air comprimé
	✓ Matériel de manutention
	✓ Matériel de transport
	✓ Compresseur

<sup>22</sup> L'ensemble de l'équipement repris est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

<b>Compétences professionnelles concernées (CP-CPD)</b>	<b>Voir tableau page 12</b>
<b>Activité clé (AC)</b>	<b>AC 4 : Exécuter des travaux de réparation et de substitution X.1 : Respecter les règles professionnelles</b>

5.1. Préparer le poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géométrie de base (parallèle, perpendiculaire, angles, assemblages, ellipse, voute elliptique...)</li> <li>• Les codes et symboles spécifiques (selon leur utilisation et leur application)</li> <li>• Les éléments constitutifs d'un plan d'exécution</li> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: type, caractéristiques, défauts, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre.</li> <li>• Les caractéristiques de finition les plus couramment utilisées (scié, meulé, adouci, poli, givre, taille ancienne, ciselés, sbattu fin, bouchardé fin, piqueté, éclaté, sbattu gros, bouchardé gros, gradiné, sclypé, flammé, strié, brossé, clivé)</li> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, consignes d'entretien du fabricant, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Procédure de communication orale et/ou écrite</li> <li>• Les protections : types, caractéristiques et domaine d'utilisation</li> <li>• L'outillage et le matériel utilisés dans la taille de pierre : types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décoder le plan d'exécution</li> <li>❖ Sélectionner l'outillage et le matériel adaptés</li> <li>❖ Identifier les matériaux les plus couramment utilisés</li> <li>❖ Reconnaître les différents types de finition les plus couramment utilisés</li> <li>❖ Contrôler le fonctionnement optimal de l'outillage et du matériel</li> <li>❖ Assurer la maintenance de niveau 1 du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Signaler toute observation, problème, difficulté liée au matériel et outillage</li> <li>❖ Mettre en place les protections appropriées aux matériaux stockés</li> <li>❖ Préparer le matériel et l'outillage nécessaire</li> </ul>	<p><i>Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

## 5.2. Préparer ou remplacer les éléments

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit : type, caractéristiques, domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Les défauts de l'ouvrage (fissures, clivages, écaillages, joints) : caractéristiques et remèdes</li> <li>• Les matériaux de réparation (mastic, colle...)</li> <li>• La technique de réparation par collage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les matériaux les plus couramment utilisés</li> <li>❖ Détecter les défauts de l'ouvrage simple à restaurer (fissures, clivages, écaillages, joints)</li> <li>❖ Appliquer la technique de réparation par collage</li> </ul>	<p><i>Réparer ou remplacer les éléments en autonomie d'exécution, avec résolution de problème concret dans des situations inédites</i></p>

## 5.3. Réaliser des finitions classiques (mécaniquement, manuellement)

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les finitions lisses (scié, meulé, adouci, poli, ...) : caractéristiques, techniques et outillage, domaine d'utilisation</li> <li>• Les finitions de taille fine (taille ancienne, ciselé 10 coups ou plus, bouchardé fin, ...) : caractéristiques, techniques et outillage, domaine d'utilisation</li> <li>• Les finitions de taille grossière (piqueté, clivé, ciselé 10 coups, bouchardé gros, gradiné, ...) : caractéristiques, techniques et outillage, domaine d'utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réaliser des finitions lisses</li> <li>❖ Réaliser des finitions de taille fine</li> <li>❖ Réaliser des finitions de taille grossière</li> </ul>	<p><i>Réaliser des finitions classiques (mécaniquement et manuellement) en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

## 5.4. Respecter les règles professionnelles

### 5.4.1. Respecter les règles liées à la sécurité

SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• Les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>• Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des</li> </ul>	<p><i>X 1.1. Respecter les règles liées à la sécurité en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection</li> <li>• La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur</li> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes</li> <li>• Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).</li> </ul>	<p>équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux</li> <li>❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes de sécurité</li> </ul>	
5.4.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes d'hygiène générale et personnelle.</li> <li>• Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle</li> <li>❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène</li> </ul>	<p><i>X 1.2. Respecter les règles liées à l'hygiène en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
5.4.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'ergonomie spécifiques du tailleur de pierre-marbrier</li> <li>• Les règles de manutention sans moyen de levage</li> <li>• Les techniques et le matériel de levage</li> <li>• Les aides à la manutention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux</li> <li>❖ Adopter des postures de travail ergonomiques</li> <li>❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité.</li> <li>❖ Utiliser les aides à la manutention</li> </ul>	<p><i>X 1.4. Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
5.4.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Le tri sélectif et l'évacuation des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les produits dangereux</li> <li>❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des</li> </ul>	<p><i>X 1.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement en autonomie de décision, lors</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes du réemploi des matériaux de construction</li> <li>• L'utilisation rationnelle du matériel</li> <li>• Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie</li> </ul>	<p>règlementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle</li> <li>❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle</li> </ul>	<p><i>d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
<b>5.4.5. Gérer son temps de travail</b>		
<b>SAVOIRS</b>	<b>APTITUDES</b>	<b>AUTONOMIE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc.</li> <li>❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<p><i>X 1.5. Gérer son temps de travail en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

---

## CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 5

### **Éléments critiques de contexte (ou contraintes)<sup>23</sup>**

#### **Tâches**

L'apprenant doit réaliser une greffe sur la partie visible d'une pierre taillée abîmée :

- Identifier la nature de la pierre à greffer et sélectionner le bloc capable pour le greffon
- Préparer la greffe
- Coller le greffon
- Assurer l'intégration du greffon dans l'ensemble
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) - trier et éliminer les déchets

#### **Mise en situation**

- Situation pratique dans un contexte d'atelier

#### **Complexité**

- Élément géométrique simple à greffer
- Le greffon se placera sur l'extérieur de la pierre (arête, extrémité...)
- La pierre à greffer est taillée dans une technique simple déjà vue

#### **Autonomie**

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

#### **Temps de réalisation**

- Fixée par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF)

#### **Conditions de réalisation** (A fournir à l'apprenant)

L'apprenant dispose :

- des postes de travail avec machines électroportatives, pneumatiques et outils manuels et de manutention
- des documents utiles (plan d'exécution, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu,...)
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...)
- des matériaux et matériel en suffisance.

---

<sup>23</sup> Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

## CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 5

CRITÈRES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
Critère 1 : <b>Conformité de la production</b>	<b>1.1. Les matériaux réceptionnés permettent la production</b>	.....
	<b>1.2. Le greffon est intégré (mimétisme matériau et finition)</b>	.....
Critère 2 : <b>Respect des procédures</b>	<b>2.1. L'organisation du travail est rationnelle</b>	.....
	<b>2.2. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués</b>	.....
Critère 3 : <b>Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement</b>	<b>3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées</b>	.....
	<b>3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées</b>	.....

### Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
  - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
  - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

### PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 5<sup>24</sup>

A) INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)	B) MATERIEL / OUTILLAGE (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)	
✓ Néant	✓ Outillage de taille manuelle	✓ Polisseuse, doucisseuse et ponceuse
	✓ Pincés	✓ Aspirateurs industriel
	✓ Equerre	✓ Marteau à air comprimé
	✓ Pointe à tracer	✓ Matériel de manutention
	✓ Foreuse	✓ Matériel de transport
	✓ Tronçonneuse à disque	✓ Compresseur

<sup>24</sup> L'ensemble de l'équipement repris est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.



<b>Compétences professionnelles concernées (CP-CPD)</b>	<b>Voir tableau page 12</b>
<b>Activité clé (AC)</b>	<b>AC 4 : AC1 : Exécuter des travaux de taille de pierre et de marbre en atelier ou sur chantier et préparer au transport</b> <b>X.1 : Respecter les règles professionnelles</b>

6.1. Préparer l'usinage sur machine à commande numérique		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outillage et matériel: types, caractéristiques et domaine d'utilisation, conditions de mise en œuvre</li> <li>• Pierre de taille, pierre marbrière, granit: type, caractéristiques (masse volumique, résistance à la flexion)</li> <li>• Les techniques de manutention manuelles et mécaniques : types, champ d'application, ergonomie</li> <li>• Machines spécifiques à la production: conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection collectifs et individuels, champ d'application, vitesses de rotation, d'avancement et de coupe, procédures de contrôle et de réglage</li> <li>• Fiches de programmation CFAO : procédures, langage (instructions / code) de la machine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sélectionner l'outillage et le matériel adaptés</li> <li>❖ Assurer la manutention mécanique et manuelle des pierres et des charges :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décoder les fiches techniques des matériaux</li> <li>○ Déterminer le poids des éléments</li> <li>○ Choisir la technique appropriée en fonction du poids.</li> <li>○ Appliquer la technique appropriée en fonction du poids</li> </ul> </li> <li>❖ En fonction du type de travail à effectuer :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rechercher une programmation existante</li> <li>○ Lire et interpréter les instructions de la machine</li> <li>○ Régler les fixations et butées</li> <li>○ Positionner et régler l'outillage</li> <li>○ Installer les organes de sécurité sur les machines</li> <li>○ Vérifier l'état de fonctionnement des machines et des organes de sécurité sélectionnés</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Préparer l'usinage sur machine à commande numérique en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

6.2. Usiner sur machine à commande numérique		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure de mise en route de la CNC</li> <li>•</li> <li>• Techniques de contrôle : outils de mesurage, tolérances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Positionner l'élément suivant les repères</li> <li>❖ Appliquer la procédure de mise en route</li> <li>❖ Contrôler la conformité de l'usinage en fonction du plan d'exécution</li> </ul>	<i>Usiner sur machine à commande numérique en autonomie d'exécution, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>
6.3. Respecter les règles professionnelles		
6.3.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• Les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>• Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>• La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>• Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>• L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection</li> <li>• La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur</li> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes</li> <li>• Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité</li> <li>❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité</li> <li>❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés</li> <li>❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage</li> <li>❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements</li> <li>❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux</li> <li>❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux</li> <li>❖ Identifier les pictogrammes de sécurité</li> </ul>	<i>X 1.1. Respecter les règles liées à la sécurité en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i>

6.3.2. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'ergonomie spécifiques du tailleur de pierre-marbrier</li> <li>• Les règles de manutention sans moyen de levage</li> <li>• Les techniques et le matériel de levage</li> <li>• Les aides à la manutention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux</li> <li>❖ Adopter des postures de travail ergonomiques</li> <li>❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité.</li> <li>❖ Utiliser les aides à la manutention</li> </ul>	<p><i>X 1.4. Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
6.3.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage</li> <li>• Le tri sélectif et l'évacuation des déchets</li> <li>• Les principes du réemploi des matériaux de construction</li> <li>• L'utilisation rationnelle du matériel</li> <li>• Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identifier les produits dangereux</li> <li>❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement</li> <li>❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi</li> <li>❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle</li> <li>❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle</li> </ul>	<p><i>X 1.3. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>
6.3.4. Gérer son temps de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc.</li> <li>❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe</li> </ul>	<p><i>X 1.5. Gérer son temps de travail en autonomie de décision, lors d'applications complexes et dans des situations similaires</i></p>

---

## CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 6

### **Éléments critiques de contexte (ou contraintes)<sup>25</sup>**

#### **Tâches**

L'apprenant doit :

- Préparer la procédure de mise en route
- Appliquer la procédure de mise en route
- Contrôler la conformité de l'usinage

#### **Mise en situation**

- Situation pratique significative, sur machine réelle ou simulateur, dans un contexte d'atelier

#### **Complexité**

- L'apprenant ne programme pas
- L'apprenant a été familiarisé avec la machine

#### **Autonomie**

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

#### **Temps de réalisation**

- Fixée par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF)

#### **Conditions de réalisation** (A fournir à l'apprenant)

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail avec machine à commande numérique ou simulateur
- des documents utiles (plans, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...)
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...)
- des matériaux et matériel en suffisance

---

<sup>25</sup> Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

## CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 6

CRITÈRES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
Critère 1 : <b>Conformité de la production</b>	<b>1.1. Les matériaux réceptionnés permettent la production</b>	.....
	<b>1.2. Le greffon est intégré (mimétisme matériau et finition)</b>	.....
Critère 2 : <b>Respect des procédures</b>	<b>2.1. L'organisation du travail est rationnelle</b>	.....
Critère 3 : <b>Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement</b>	<b>3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées</b>	.....

### Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
  - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
  - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

### PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 6<sup>26</sup>

A) INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)	B) MATERIEL / OUTILLAGE (TRADITIONNEL OU A COMMANDE NUMERIQUE)
✓ Châssis de sciage	✓ Moulureuse – polisseuse de chants
✓ Fraiseuse	✓ Matériel de manutention
✓ Perceuse	
✓ Débriteuse	

<sup>26</sup> L'ensemble de l'équipement repris est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

## PROFIL D'ÉQUIPEMENT (RÉCAPITULATIF)

EQUIPEMENT DE BASE						
INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS (traditionnel ou à commande numérique)	UAA					
	1	2	3	4	5	6
Salle informatique (+ logiciels adéquats)	X	X	X	X		
Châssis de sciage	X					X
Fraiseuse	X					X
Perceuse	X					X
Débiteuse	X					X
MATÉRIEL / OUTILLAGE (traditionnel ou à commande numérique)	UAA					
	1	2	3	4	5	6
Outillage de taille manuelle	X	X	X	X	X	
Pinces	X	X	X	X	X	
Equerre	X	X	X	X	X	
Pointe à tracer	X	X	X	X	X	
Foreuse	X	X	X	X	X	
Tronçonneuse à disque	X	X	X	X	X	
Polisseuse, doucisseuse et ponceuse		X			X	
Scie sauteuse	X					
Mouleuse – polisseuse de chants	X	X				X
Aspirateurs industriel	X	X	X	X	X	
Marteau à air comprimé	X	X	X	X	X	
Tronçonneuse à chaîne	X					
Scie circulaire hydraulique	X					
Mouleuse portative		X				
Carotteuse portable hydraulique	X	X				
Matériel de manutention	X	X	X	X	X	
Matériel de transport	X	X	X	X	X	
Compresseur	X	X	X	X	X	

---

## ÉLÉMENTS DISCIPLINAIRES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DU MÉTIER

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune.

C'est en invitant les professeurs de cours de formation commune à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions » et le Code de l'enseignement secondaire.

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises **bien plus tôt** dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les **réactiver** ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une « situation problème significative » illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre.

Le travail collaboratif (**circulaire 7167 du 03/06/19**) préconise notamment la concertation horizontale et verticale, l'équipe éducative trouvera l'occasion de faire des liens entre les cours de la formation commune et les cours de l'OBG afin de susciter l'intérêt des élèves et donner du sens aux apprentissages.

# LE CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS

## Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)<sup>27</sup>

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

<sup>27</sup> Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé « C.F.C », 15 mai 2015



<p style="text-align: center;"><b>Niveau 4</b></p>	<p><b>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4</b></p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.</p>	<p>Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Niveau 5</b></p>	<p><b>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5</b></p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.</p>	<p>Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Niveau 6</b></p>	<p><b>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6</b></p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.</p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Niveau 7</b></p>	<p><b>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7</b></p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Niveau 8</b></p>	<p><b>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8</b></p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>

---

# SUPPLEMENT AU CERTIFICAT EUROPASS

## 1. Intitulé du certificat

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU/DE LA TAILLEUR·EUSE DE PIERRE/MARBRIER·IERE**<sup>(1)</sup> dans la langue d'origine

## 2. Traduction de l'intitulé du certificat

**Traduction nom métier (NL) steenhouwer / slijper natuursteen - marmer****Traduction nom métier (DE) Steinmetz****Traduction nom métier (EN) Stonecutter and marble cutter**<sup>(1)</sup> Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

## 3. Éléments de compétences acquis

Le certificat qualification concerne l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage listées ci-dessous.

**Unités d'acquis d'apprentissage en conformité avec le profil de formation du SFMQ** (Service francophone des Métiers et des Qualifications)

- UAA1 : Réaliser des travaux de taille de pierre et de marbre en atelier ou sur chantier
- UAA2 : Réaliser des travaux de finition de pierre et de marbre
- UAA3 : Réaliser des travaux d'assemblage (atelier)
- UAA4 : Réaliser des travaux de pose de pierre naturelle (Chantier)
- UAA5 : Réaliser des travaux de réparation et de substitution
- UAA6 : Réaliser des travaux d'usinage sur machine à commande numérique

## 4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le métier de tailleur/tailleuse de pierre - marbrier/marbrière est référencé dans la fiche métier F1612 - Taille et décoration de pierres - du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois ([www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)).

La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents services publics de l'emploi en Belgique.

Le/la tailleur/tailleuse de pierre -marbrier/marbrière assure le façonnage et la pose de pierres naturelles. Il/elle exécute des travaux de taille de pierre et de marbre, des travaux de finition de pierres naturelles (granite, porphyre, calcaire, marbre, grès...) des travaux d'assemblage pour la construction et la décoration de bâtiments et monuments. Les pierres brutes sont transformées en éléments de construction tels que des seuils, encadrements, arcs, voûtes, piliers, socles... et les panneaux deviennent des appuis de fenêtres, manteaux de cheminée, dalles de sol...

Il/elle exécute aussi des travaux de réparation et de substitution.

<sup>(1)</sup> Rubrique facultative<sup>(\*)</sup> Note explicative

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020

### 5. Base officielle du certificat

<b>Nom et statut de l'organisme certificateur</b> <i>Coordonnées de l'établissement scolaire</i> <div style="border: 1px solid black; height: 60px; width: 100%;"></div>	<b>Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur</b> MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE) Boulevard Léopold II 44 B-1080 BRUXELLES <a href="http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/">http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/</a>
<b>Niveau du certificat</b> Niveau 3 du CFC	<b>Système de notation / conditions d'octroi</b> Évaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve.  Le certificat de qualification est délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le profil de certification du/de la «tailleur·euse de pierre – marbrier·ère » Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis par le profil d'évaluation.
<b>Accès au niveau suivant d'éducation/de formation</b> Néant	<b>Accords internationaux</b> Néant
<b>Base légale</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire (article 26).</li> <li>- Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance (article 2bis)</li> <li>- Décret du 03 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé (article 3)</li> <li>- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 07 mai 2020 définissant le profil de formation du/de-la tailleur·euse de pierre-marbrier·ère.</li> <li>- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 2011 relatif à l'établissement de la correspondance des titres délivrés par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises et le Service formation petites et moyennes entreprises créé au sein des Services du Collège de la Commission communautaire française et leurs réseaux de centres de formation avec les titres délivrés par l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale (article 2).</li> </ul>	

### 6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice	100 %	3 ans
Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 en alternance (« art.49 »)	40 % à l'école	
	60 % en entreprise	
<b>Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat/titre/diplôme</b>		3 ans

## Niveau d'entrée requis

### **I. Pour l'enseignement ordinaire de plein exercice :**

En application de l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, article 12 :

Peuvent être admis comme élèves réguliers en quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel :

- a) les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la troisième année de l'enseignement secondaire de plein exercice, soit la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel en alternance
- b) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire inférieur délivré par le jury d'Etat ou par les jurys de la Communauté française, de la Communauté flamande ou de la Communauté germanophone ;
- c) les titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire de plein exercice délivrée par un centre d'éducation et de formation en alternance après la fréquentation d'une année scolaire au moins dans l'enseignement secondaire en alternance
- d) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré, enseignement professionnel, délivré par le Jury de la Communauté française pour autant qu'ils changent d'orientation d'études ;
- e) les titulaires du certificat correspondant au CESI délivré par l'enseignement secondaire de promotion sociale de régime 1.

Peuvent également être admis comme élèves réguliers dans la quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel les élèves qui ont terminé, dans la même forme d'enseignement et dans la même orientation d'études, une troisième année au sein d'un établissement d'enseignement secondaire autorisé par le Ministre à ne pas délivrer d'attestation au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel, Toutefois, en cas de changement d'établissement au terme de cette troisième année d'études, l'admission en quatrième année dans un autre établissement est soumise à l'avis favorable du conseil d'admission. Si un élève désire changer de forme ou d'orientation d'études ou être admis en 4ème année de réorientation à l'issue de cette troisième année, le conseil de classe délivre l'attestation.

### **II. Pour l'enseignement ordinaire en alternance :**

Pour autant qu'ils répondent à une des conditions énumérées ci-dessus, en application du Décret du 3 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance, articles 6 et 8 §2, peuvent être admis dans l'enseignement secondaire en alternance, **au deuxième degré** (art. 49) :

- ✓ 1° les jeunes soumis à l'obligation scolaire à temps partiel. Ils y gardent la qualité d'élèves réguliers s'ils effectuent les stages qui leur sont proposés par le centre d'éducation et de formation en alternance, conformément à l'article 3, §§ 2 et 3, et à l'article 15, § 1er, alinéas 2 et 3 ;
- ✓ les élèves majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit :
  - un contrat d'alternance ;
  - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
  - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
  - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1er octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit :
  - un contrat d'alternance ;
  - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
  - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
  - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre inscrits dans l'enseignement de plein exercice, sous réserve d'avoir conclu :
  - un contrat d'alternance ;
  - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
  - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
  - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Peuvent être admis comme élèves réguliers **au 3<sup>e</sup> degré** de l'enseignement secondaire professionnel en

alternance, les titulaires d'un des certificats suivants ou d'un titre reconnu équivalent à un de ces certificats :

- l'attestation de compétences professionnelles du 2ème degré de l'enseignement secondaire en alternance ;
- le certificat d'enseignement secondaire du 2ème degré ou le certificat d'enseignement secondaire inférieur ;
- le certificat de qualification de 3ème phase de l'enseignement spécialisé de forme 3 .

Les candidats qui n'ont obtenu aucun de ces certificats ne peuvent être admis comme élèves réguliers que dans le deuxième degré de l'enseignement secondaire professionnel.

Les conditions d'âge (sauf pour les élèves mineures qui ne sont pas concernés) et de contrat/conventions sont les mêmes que pour le 2<sup>e</sup> degré

### **III. Pour l'enseignement spécialisé :**

- être inscrit dans l'enseignement secondaire spécialisé ;
- avoir 15 ans et avoir fréquenté l'enseignement secondaire pendant 2 années ou avoir 16 ans ;

#### **Information complémentaire**

[www.europass.eu](http://www.europass.eu)